

Les véritables origines des Peux jurassiens

Autor(en): **Châtelain, Roger**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **90 (1987)**

PDF erstellt am: **07.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-685017>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La véritable origine des Peux jurassiens

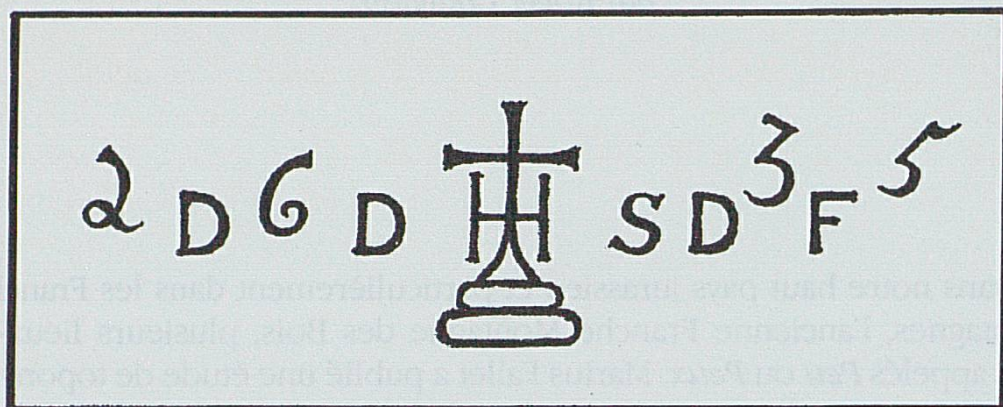
par Roger Châtelain

Dans notre haut pays jurassien et particulièrement dans les Franches-Montagnes, l'ancienne Franche Montagne des Bois, plusieurs lieux-dits sont appelés *Peu* ou *Peux*. Marius Fallet a publié une étude de toponymie franc-montagnarde «Les Peux», dans les *Actes* de notre Société jurassienne d'Emulation de 1946, pages 159 à 174. Il y mentionne onze Peux qui sont: Le Peu Chapatte (une commune), Le Peu Péquignot (commune du Noirmont), Le Peu Claude (commune des Bois), Le Peu Girard (commune des Breuleux), Le Peu ou Peu des Emibois (commune de Muriaux), La Combette du Peu (commune des Bois), Le Peu Paratte (commune des Breuleux), Le Peu des Vaches (commune du Noirmont), Sur le Peu (commune du Noirmont), Le Peu du Cerneux-Veusil (commune de Muriaux), enfin Le Peu Bertholet, inconnu aujourd'hui.

On constate ainsi que certains Peux se rapportent à un nom de famille: Bertholet (disparu), Chapatte, Claude, Girard, Jeandupeux, Paratte, Péquignot. L'auteur cite le Peu Bertholet d'après des actes de 1724 et de 1746. Je le trouve encore mentionné en 1787: Le Peux Bartolet (AJEB = Archives jurassiennes de l'Evêché de Bâle, dossier B194-17, La Franche Montagne, Les lods). Cependant, cette famille existait déjà au Noirmont en 1560 et 1566 (même dossier B194-17), sous le nom de Bertholé ou Barthollei.

Un cas particulier a trait au Peu Girard. En 1554 vivait «Jehan de chez Girard» des Breuleux. Il avait pour fils Ursanne et Humbert. A la même époque il est mentionné sous le nom de «Jean donzel dict le chessuz» des Breuleux, avec ses fils Erard, Humbert et Ursanne. En 1561 Humbert, Erard et Ursanne sont, de même, les fils de feu «Jean donzel dict chasseux» des Breuleux (même dossier B194-17). Ainsi, ces Girard étaient en réalité des Donzé. C'est pour cette raison que la lettre D a été marquée sur deux fermes du Peu Girard. L'une, portant la date 1702,

existe encore et l'autre, munie de la date 1635 que j'ai dessinée en août 1943 (voir l'illustration), a été démolie par la suite. Une troisième maison, rénovée dès 1979, a fait l'objet d'un article paru dans *L'Hôtâ* N° 5, de 1982, signé de M. Michel Hauser.



Inscription de 1635 à la façade d'une ferme au Peu Girard (disparue).

Il y a lieu d'ajouter à la liste des Peux présentée par Marius Fallet: Le Haut des Peux, dans la commune du Noirmont, Les Prés des Peux, au nord-ouest des Breuleux, Le Peu, situé entre Le Roselet et Les Breuleux, Sur le Peu, au nord du Boéchet, commune du Noirmont. En outre, il faut noter que le district de Moutier compte quelques Peux. Ce sont, au nord de Saicourt, La Combe des Peux, à l'ouest de Champoz, Les Ronds Peux, au nord de Court, également Les Ronds Peux. Au-delà du Doubs, en France, on trouve Les Peux et La Pâture des Peux au nord-ouest de La Grand-Combe des Bois, et le lieu-dit Au Peu à l'est de Charquemont.

Marius Fallet s'étend longuement sur la recherche de l'origine relative à ce toponyme et en conclut qu'il provient du latin *pastura*, *pastus*, *pasticium*, *pascuarium* (p. 172), c'est-à-dire le pâturage. Vraiment, l'auteur s'est perdu dans une foule d'explications, de citations, et dans un mélange de termes qui finissent par ne plus rien prouver. C'est la confusion. Comme dans toute recherche, il est utile et même nécessaire de consulter les documents anciens, on doit constater que le souci de cette recherche a fait défaut. Ainsi, il y a 300 cents ou 400 cents ans, ce toponyme s'écrivait *Peulx* et aussi *Peultz*. En conséquence, cette lettre *l* a son importance.

Le notaire Louis Simon, de Saignelégier (Minutier aux AJEB), écrivait en 1674: «Le Peulx Chappatte, le peulx Claude» et en 1678 «le Peulx Pecquignat». Auparavant, en 1644, on trouve le même graphisme: «peulx Pecquegnat, Peult Chappatte» (même dossier B194-17, Les lods). Bien entendu, on a aussi écrit quelquefois Peux. Dans les actes de délimitation

entre l'Erguel et La Franche Montagne (AJEB, B194-16, La Franche Montagne, Délimitations), on écrivait en 1617, 1618: «Peux Parrat, Peux Chappatte, Peux Claude». Sur un plan de 1599 figurent les lieux: «Peüet Claude, Peult Chappatte». En 1544 on lit, toujours dans le même dossier, «Les Chappote du peulx cinq maisons» et «Le peu Claude trois maisons». Dans le dossier déjà cité (B194-17), je trouve, entre les années 1554 et 1566, les noms «Peultz Chapate, Girard Jean du peultz, Jehan Richard Jean du peultz, Pierrot du peultz, François girardin du peultz Claude, Claudot du peulz Claude». Dans le *Livre de vie de Goumoy* de 1572-1588 (communication de M. le Dr Louis Delavelle), on rappelle qu'en décembre 1533, une vente a été faite par «Claude fils de Perrin Chappatte du peul Chapatte demeurant à Gomoy».

Les «Peux» ou mieux les «Peulx» existaient-ils déjà au 15^e siècle? En examinant l'acte de délimitation entre L'Erguel et La Franche Montagne, d'avril 1441 (AJEB, B187-59, L'Erguel; B194-16, La Franche Montagne), on peut lire qu'on a commencé de limiter dès le haut du Chasseral: «Et des la haulte chienne de chaisserelle en terant en la fontaines de fussemaignie et des la fontaine de fussemaigne enterant en la fontaine de miepeulx et des la fontaine de mie poel, en terant sus le kree de leschelle et des leschelle en terant aux bünenent et des le bünenent en terant en la roiche de miredeulx et des la roiche de miredeulx...» [Le Roc Mildeux]. Les Bugnenets et L'Echelette se situent au sud de Sonvilier. En outre, «miepeulx» ou «mie poel» signifie assurément «Peux du milieu» (comparer Les Emibois, milieu des bois).

Le texte dit encore: «...et des le saulx de la vernnez [saut de La Vanne sur Biaufond] en tirant au pont hemerez et des le ponnt hemerj enterant... au monbovat...» = Les Montbovats (commune de Montfaucon). L'acte de délimitation de 1617 cité: B194-16, mentionne la limite passant par «le sault du Venon [La Vanne] et par les Roses [actuellement Les Rosées]... au bas de la colline laquelle ils appellent le peux emeric» qui fait limite. Ce «peux emeric» correspond, selon le plan cité de 1599, aux «Cerneulx Merats et chez le bouchier» à l'est du Peu Claude et du Peu Chapatte déjà cités. Bien entendu, la limite nord de l'Erguel a été plus tard reportée plus au sud (voir mon mémoire publié dans les *Actes* de 1980, pp. 150, 151).

Le «pont hemerez» ou «peux emeric» devait assurément être à l'époque le Peux à Meyrat, actuellement appelé Cerneux au Maire, situé entre le Peu Claude et Les Bois. C'est donc un Peux qui, à l'origine, date du 15^e siècle (1441). En effet, un Jehan Mairat est cité en 1480 et 1492. Il fut maire de La Franche Montagne (voir mon mémoire cité, pp. 154, 155). Il s'agit sans doute d'une famille de Saint-Ursanne ayant émigré en La

Franche Montagne. Dans F. Chèvre: *Histoire de Saint-Ursanne*, est mentionné en 1391 et 1396 Jehanninat le Meyrat, en 1406 Willemin fils de Meyrat, maître-bourgeois de Saint-Ursanne (pp. 222, 240, 790). J. Trouillat dans ses *Monuments* cite également en 1396 ce Jehanninat le Meyrat (soit Jehannenat) au tome 4, p. 844, et un Willemin fils d'Ameyrat, en 1406, au tome 5, p. 721. Ce nom Ameyrat correspond phonétiquement bien avec celui de «hemerez» du document de 1441. Sans doute, le notaire qui établit l'acte de 1441 ne comprit pas la signification de l'appellation de ce Peux et qu'il en fit un «pont»: «pont hemerez, ponnt hemerj».

Selon la plupart des historiens qui ont expliqué l'origine et le sens du toponyme Peux, celui-ci signifierait podium, colline, terrain en pente, territoire ou pâture à flanc de colline ou sur les hauteurs. C'est l'avis d'Henri Jaccard dans *Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande*, 1906, p. 343; de William Pierrehumbert dans *Musée neuchâtelois*, 1929, p. 156; de Jules Surdez dans nos *Actes de l'Emulation*, 1956, p. 141; de Paul Bacon dans *Les Franches-Montagnes*, 1957, p. 72; de A.-Paul Prince également dans nos *Actes de l'Emulation*, 1961, p. 142. Arthur Daucourt, lui, dans son *Histoire de la Seigneurie de Spiegelberg ou des Franches-Montagnes*, 1903, p. 28, déclare: «Peu, passus, pesus qui signifie riche, comme Peu-Chapatte le riche Chapatte»!

Il me souvient qu'il y a bien longtemps, une phrase en latin ne pouvait être traduite parce qu'il s'y trouvait le mot «pullus». Que venait faire ce poulet dans cette histoire? Alors l'enseignant expliqua qu'il fallait le prendre dans le sens général de «viande». J'ai gardé cela en mémoire puis, à propos des Peux, cela m'a amené à interpréter ce toponyme dans le sens de *terre nourricière*: «pullus, peuls, peulx».

Dans son ouvrage *Les Franches-Montagnes dans l'histoire*, 1962, p. 11, 205, A.-Paul Prince reproduit le texte en latin et en français de la Charte de franchises, de novembre 1384, en faveur du Mont Faucon, devenu plus tard La Franche Montagne des Bois. L'évêque Imier de Ramstein promet alors que toutes les personnes venant des seigneuries étrangères s'établir en ces lieux, pourront tenir un arpent de terre avec un chésal près de leur maison, moyennant certaines redevances. A mon avis, la pièce de terre ainsi octroyée représentait précisément cette terre nourricière, appelée ensuite le Peulx. Certains de ceux-ci ont été apparemment bien cernés, délimités, d'où les lieux-dits Cernil, Cerneux, qu'on rencontre à la Montagne.

Dans des documents anciens relatifs à Tramelan, on découvre également la trace des Peux. Un parchemin des archives de Tramelan-Dessus, datant de 1540, contient le texte: «ung pols devers vent». Dans un autre, de 1551, se trouve aussi le terme «polx» et dans un troisième, de

1546, on apprend qu'un habitant du lieu a acquis « la plaices de la polle ». Il est évident que ce dernier lieu-dit a donné son nom à La Paule, territoire où passe la route menant des Reussilles à Mont-Tramelan. Je constate qu'en 1609 on a écrit simplement « en la paule » (Minutier du notaire Adam Houriet, Tramelan, aux AJEB). A Saint-Imier il existait en 1597 « le champ de la paulle » (Minutier du notaire Josué Beynon, Saint-Imier, aux AJEB). Il est appelé de nos jours « Le Champ de la Pelle » ! (Paul Flotron: *Saint-Imier en Erguel*, 1956, p. 43). Dans le dossier B239-21, Mairie de Tramelan, Erguel (AJEB), un acte m'apprend qu'en 1542 les Juillard de Tramelan-Dessous ont vendu une place, soit: « pray champs cerneulx propriss [pourpris] bolx et plain... » Il est évident que le nom de La Paule à Mont-Tramelan ne désigne pas une « pelle » comme on a voulu le traduire. Il en est de même à Saint-Imier.

Le notaire Louis Simon, cité, mentionne en 1676 « la vie Paule » et aussi en plusieurs endroits de La Franche Montagne à cette époque. Ce toponyme apparaît déjà dans la seconde moitié du 16^e siècle, inscrit dans le *Livre de vie de Goumoy* déjà cité: « La Vie pole... et la rivière devers midy [le Doubs] »; aussi « la vie Polle ». Cela pose tout de même un problème, car cette appellation ne paraît pas se rapporter à un Peu ou Peux, mais plutôt à un chemin, une route, une voie. A Tramelan, la Vie Charraud est un chemin qui conduit aux Reussilles. La question reste ouverte.

En plus de cela apparaît le patronyme de même forme. Le notaire Louis Simon cite en 1674 Jean Nicolas Paul, maître-bourgeois à Porrentruy. Aux archives de Tramelan-Dessus un acte mentionne, en 1675, « a la Posture de Jean Pole, et commune des Rouges Terre ». Dans le Minutier du notaire Imeron Voumard, Tramelan (AJEB), il est question en 1636 de « Monseigneur Jehan Polle, Dame Susanne Handelle sa tante ». Cette dernière a épousé « le seigneur Jean Buchin » ou « Buechinger », de Porrentruy, qui possédait une terre au Cernil de Tramelan-Dessus (Archives de Tramelan-Dessus, acte de 1613 et plan de 1723).

Roger Châtelain

La Lettres

(inédit)

par Georges Pelletier

avec quelques pages musicales de Florent Brancucci

Exprimer l'union de deux entités, par une image, par un complément, leur nature et leurs différences, les complémentaires des tons rapprochés.

Exprimer avec le rouge et le vert les tonalités complémentaires.

Vendredi 10 mai 1910

(Géométrie, 1910, 1911, 1912)

LETTERS